

Collectif anti-schiste du Pays de Coulommiers

Compte-rendu de réunion du mardi 5 avril 2014 à 20h00

Présents : Jean-Pierre V., Agnès V., Florence DP., Laurence L., Patrice M., Thierry G., Stéphanie L.

Absents excusés : Michel C., Jean-Marc D., Florence D., Dominique P., Eric G., Pierre P., Agathe G, Céline R., Julien R., Gilles M., Anne D., Gilles A.,

1) Retour sur la réunion d'info – débat à Beautheil :

Cette soirée organisée le samedi 05 Avril 2014, à la demande de l'AMAP de Beautheil, a permis de sensibiliser une trentaine de personnes sur les problèmes liés au gaz et pétrole de schiste. Le public très réceptif a été satisfait de la diffusion du film Gasland 1, des informations données, et des échanges avec les deux intervenants qui représentaient les Collectifs du Pays Fertois et du Pays de Coulommiers.

Agnès V., qui représentait notre organisation, soulève le manque de supports visuels pour soutenir les explications dispensées, et apporter des informations sur le collectif. La discussion qui suit, permet de retenir un certain nombre de projets ayant pour but d'accrocher le regard et l'attention de personnes non sensibilisées au sujet. (Ex : une grande photo du mitage du sol aux Etats Unis, montrant l'impact dramatique sur le paysage, accompagnée d'une grande photo montage montrant une zone proche de Coulommiers qui serait impactée par un mitage similaire).

a) Création de 3 panneaux pour les différents évènements couverts :

- ✚ 1 panneau Technique : Résumé des informations sur les procédés d'extraction et d'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, et les impacts environnementaux qu'ils engendrent + photos,
- ✚ 1 panneau Economique : Mise en avant des aspects économiques liés à ces exploitations qui sont bien différents de ce que nous présentent les industriels de ces filières.
- ✚ 1 panneau Militant : Renseignements et coordonnées sur notre Collectif, et les Associations luttant pour la même cause, accompagnés de différents documents retraçant ce qui se passe dans notre département + photos.

b) Création d'affichettes d'information sur le Collectif :

Ce petit document comporterait les renseignements important à retenir sur le collectif. Lors des différents évènements où nous serions présents, il serait remis afin de donner la possibilité aux personnes qui le souhaitent de nous rejoindre facilement.

c) Création de panneaux d'opposition et d'alerte :

Ces panneaux qui seraient répartis sur les bords de route, comme le fait le collectif Fertois près de la Petite Brosse, ne sont pas la priorité pour le moment. Cependant Gilles A. a récupéré des panneaux que l'on pourra utiliser le moment venu.

Le travail consiste maintenant à réfléchir au contenu de ces outils. Chacun peut s'y mettre. Dès maintenant, Jean-Pierre V. et Thierry G. préparent le contenu et la mise en forme des affichettes.

2) Diffusion du film No Gazaran au cinéma de Coulommiers à partir du 14 mai :

Une soirée-débat, en présence d'Isabelle L., est programmée le vendredi 16 mai après la projection du film No Gazaran, prévue à 20h00. Afin d'améliorer la visibilité de cet événement, il avait été décidé de participer à sa promotion. Thierry G. a donc réalisé un document à partir de l'affiche du film. Les photocopies de ce document sont réparties entre les personnes présentes pour une large diffusion dans les communes de Mouroux, Coulommiers, Aulnoy, Doue, St Germain sous Doue, Boissy le Châtel (Commerces, magasins, panneaux d'affichage...)

Vous aussi vous pouvez nous aider à le faire connaître en relayant l'information auprès de vos contacts ou des réseaux sociaux. D'avance merci !

Le directeur du cinéma ne souhaite pas qu'il y ait distribution de tracts ce soir-là. Il est cependant décidé d'éditer des cartes de visite avec les coordonnées du collectif qui seront distribuées à la sortie du cinéma. Stéphanie L. les met en forme et Jean-Pierre V. les imprime.

3) Enquête publique de Champotran :

Elle est ouverte depuis le 17 Avril. Agnès V. et Thierry G. se sont rendus en mairie pour photographier le contenu de l'enquête. Nous attendons la copie dématérialisée du document sollicitée par Thierry auprès de Mme LAVIEC (Pôle de pilotage des procédures d'utilité publique- Préfecture de Melun).

Thierry nous la transmettra dès réception pour une lecture par chacun. Isabelle L. sera également destinataire. Même si le contenu du document semble correct, il est nécessaire de se manifester pour démontrer la vigilance des collectifs à Vermilion.

4) Création d'une association :

Tous les membres actifs présents aux dernières réunions ont approuvé l'idée. Celle-ci permettra une gestion visible des fonds déjà disponibles, et de ceux dont pourrait encore bénéficier le Collectif du Pays de Coulommiers. Afin que chacun puisse réfléchir aux statuts qui l'encadreront, Jean-Pierre V. adresse aux membres actifs les statuts ayant servi à valider l'Association créée par le collectif du Pays Fertois, au mois de Décembre.

Florence DP., nous a transmis les coordonnées d'une avocate (à la retraite aujourd'hui et habitant Aulnoy) que nous pourrions interpellier pour avoir un avis averti sur les statuts de la future association.

5) Traité transatlantique :

Le problème majeur lié à la signature de ce traité entre l'Europe et les Etats-Unis est le recours à l'arbitrage. Les lois des pays ne s'appliqueront plus au profit des lois du traité transatlantique. Une société qui estimera que l'Etat a pris une décision qui va à l'encontre de son intérêt, pourra le poursuivre en justice et demander des sanctions. Les compagnies pétrolières américaines auront-elles la possibilité de se saisir de cette opportunité et obliger l'Etat français à l'autoriser à exploiter les ressources de notre sous-sol ?

Ce traité risque donc de remettre en cause les dernières lois votées dans notre pays et qui ont permis d'arrêter l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures de roche-mère. Il est donc important de suivre ce qui se passe et tout mettre pour sensibiliser les populations.

6) Autre :

- Le Conseil d'Etat vient de condamner l'Etat à payer une astreinte de 10.000 euros, décision du 30/04/14 qui prend effet le 30 mai. Dans cet épisode judiciaire identique à celui auquel a fait face Philippe Martin au mois de novembre, l'Etat est condamné pour ne pas avoir justifié la décision implicite de refus de mutation et de prolongation prise préalablement. Une lettre rédigée et signée par les Collectifs est en cours de préparation. Elle sera adressée à la Ministre de l'écologie pour l'alerter et lui demander de ne pas signer la mutation du permis de Mairy, en justifiant sa décision afin que tout rentre dans l'ordre.

- Un article rédigé par Jean-Pierre V. et Thierry G. a été diffusé dans le journal de Boissy le Châtel, à la mi-février, juste après le concert qui a eu lieu à Rebais le 09.02.14. Le maire de cette commune a permis de faire connaître notre organisation à ses administrés, soit environ 2500 personnes. Il est proposé de rencontrer les maires des communes couvertes par les permis accordés à Vermilion, pour connaître leur engagement et demander la diffusion d'un article dans leur journal municipal. Si d'autres personnes ont également la possibilité d'en faire de même avec des maires du canton de Coulommiers ou d'autres secteurs, elles peuvent nous le faire savoir.

Fin de la réunion à 22h00.

Rédaction Stéphanie L. et Jean-Pierre V.